

www.carlothelenblog.lu

Mieux comprendre l'économie avec le nouveau blog du chef économiste de la Chambre de Commerce

Quelle différence existe-t-il entre l'endettement des ménages et l'endettement des Etats? Comment évolue la situation conjoncturelle au Luxembourg? Comment l'Europe a-t-elle pu sombrer dans une crise économique et financière? Voici quelques questions auxquelles Carlo Thelen, chef économiste de la Chambre de Commerce, essaiera d'apporter des éléments de réponse dans le nouveau blog économique qu'il vient de lancer sous www.carlothelenblog.lu. Les analyses, réflexions et informations présentées sur cette nouvelle plateforme ne s'adressent pas exclusivement à un public d'experts, mais bien à toute personne s'intéressant aux grandes questions économiques de notre époque.

« A travers ce nouvel outil de communication, je souhaite partager avec le lecteur des informations sur l'économie luxembourgeoise, sur les fondements et mécanismes économiques en général, ainsi que sur l'actualité socio-économique. Je ferai cela dans un langage que j'espère être aussi concis et pertinent que possible, afin que toute personne s'intéressant aux questions économiques puisse y trouver les réponses aux questions qu'il se pose », explique Carlo Thelen, chef économiste et membre du comité de direction de la Chambre de Commerce.

La décision de lancer un blog économique a également été animée par la volonté de disposer d'une plateforme d'interaction et de dialogue avec le public. « Nous espérons que les internautes réagiront aux articles publiés et n'hésiteront pas à poser des questions s'ils souhaitent approfondir certains sujets. Ensemble avec mon équipe du Département Economique, nous essaierons de répondre au plus vite aux questions et aux réactions que susciteront, je l'espère, les actualités sur le blog », précise Carlo Thelen.

Après le lancement de son nouveau site Internet fin 2011, le blog du chef économiste vient compléter la gamme d'outils dont dispose la Chambre de Commerce pour optimiser sa politique de communication, même si tous ces outils ne poursuivent pas forcément le même objectif. « Le blog s'inscrit dans une stratégie plus globale que nous avons définie en 2011 en matière de médias sociaux. Le blog devra permettre à notre chef économiste d'établir un contact plus direct avec le public et de répondre quasi immédiatement aux interrogations du public intéressé. Nous espérons que ce nouvel outil contribuera à animer le débat sur les orientations futures du pays. Au-delà d'une certaine dimension didactique, qui se manifeste par un effort de vulgarisation des sujets traités, il est important de souligner qu'un blog apporte une liberté rédactionnelle pour discuter de thématiques qui n'entrent pas forcément dans l'activité quotidienne d'une Chambre de Commerce », commente Patrick Ernzer, conseiller en communication et chargé des médias sociaux auprès de la Chambre de Commerce.